



Décès

M Bourrières Yves décédé le 26 janvier 2020
 Mme Aznar Nicole (née Bouyxou) décédée le 19 février 2020
 M Carriol Christian décédé le 25 février 2020
 M Mention Claude décédé le 4 mai 2020
 Mme Quilleret Laure décédée le 24 mai 2020



Nouveaux arrivants

M et Mme Faucher Benoit et leurs enfants Noah et Lili (Massabie)
 M et Mme Boyer Michel (Saulinière)
 M Lopez-Arteaga Lubian et Mme Michelet Céline et leur fille Lucia (Condamine)
 M et Mme Templier Philippe (Massabie)
 M Iloai Christophe et Mme Ortiz Delphine et leurs enfants Gabriel et Raphaël (le bourg)

Horaires d'ouverture du COIN DES LIVRES

Tous les dimanches matin
 Ou sur rendez-vous au 06.14.54.69.97
 Ou 05.65.30.87.70

DECHETTERIE LUZECH

RAPPEL OUVERTURE

Lundi et Vendredi 14h-18h
 Mardi, Jeudi et Samedi 9h-12h
 Mercredi 9h-12h / 14h-18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h
 Jeudi et vendredi de 13h30-16h30

Vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : mairie@parnac.fr

TEL 05.65.20.12.94



Parnac 46140



Retrouvez toutes les informations et la gazette sur notre site www.parnac.fr

En ces temps troublés, une pensée à méditer

“Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve”

Hölderlin (poète allemand 1770-1843)



Dates à retenir

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction des contraintes sanitaires, les gestes barrières devront être respectés.

Tous les vendredis soir de juillet et août

20h : Pétanque familiale

Tous les dimanches matin de juillet et août

10h-12h30 : Café associatif et Coin des livres
 A l'ancienne école

Tous les jeudis et vendredi de Juillet et Août

Apéros hebdo de 18h30 à 21h30

Au château St Sernin
 Sur réservation

Jeudi 23 juillet

18h30 : Concert de musique baroque

A l'église de Parnac
 Organisé par la Gabare

Dimanche 26 juillet

Aubades organisées par le comité des fêtes

12h : Cérémonie au monument aux morts
 suivie d'un apéritif offert

Dimanche 30 août

8h30 : Randonnée dans les vignes-Repas-Bandas

Organisés par Vivalie
 Sur réservation

Dimanche 13 septembre

Festi-Vendanges organisé par la Souche



FFDSB
 FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

Le sang, c'est la vie!

Collectes Don du Sang à la salle des fêtes de Parnac 15h-19h

-Mercredi 12 août
 -Vendredi 23 octobre
 -Mardi 22 décembre

La Gazette de Parnac n°23

JUILLET 2020

Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous à travers cette gazette réalisée par la nouvelle équipe municipale.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors de l'élection municipale du 15 mars dernier ; soyez assurés que nous ferons le maximum pour remplir nos engagements et pour développer et embellir notre belle commune.

Le moment m'est donné, à travers cet écrit, de remercier vivement les élus qui se sont engagés durant les six dernières années et qui, suite à l'épreuve subie du COVID 19, ont prolongé leurs missions jusqu'au 18 mai dernier en lien étroit avec la nouvelle équipe.

En effet, nous avons vécu une période très particulière faite de craintes, d'interrogations, d'un espace de liberté restreint mais aussi de grande solidarité ; vous avez été à la hauteur de cet événement en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires préconisées.

Ces trois mois ont permis aux élus de porter une attention appuyée aux personnes fragiles ou seules de notre commune et dont les besoins étaient évidents. Portages de courses, de médicaments, distribution de masques ou tout simplement d'un petit coup de téléphone ont été autant d'actions citoyennes très appréciées de toute évidence et qui renforcent le lien fort qui existe à Parnac.

Je tiens à remercier particulièrement nos 13 couturières qui ont, au total, réalisé 700 masques grand public en quelques semaines et nos producteurs locaux qui ont été très actifs pendant cette période pour servir les nombreux clients qui ont réellement apprécié nos produits locaux.

Cette période estivale 2020 sera aussi particulière en terme d'animations ; en effet, le schéma habituel des festivités sera modifié afin de respecter les préconisations sanitaires nationales ; néanmoins, les associations vous proposeront sûrement des rencontres sous forme de repas à effectifs restreints afin de garder la flamme et que cet été ne soit pas trop morose...

Je clôturerai cet éditorial en vous souhaitant le meilleur pour vous et vos familles, mais aussi pour vous inciter à être encore vigilants malgré le déconfinement amorcé.

Bien à vous,
 Marc GASTAL, Maire de Parnac

LES PANIERS GOURMANDS

Chaque année, la Mairie de Parnac organise le repas des aînés de la commune, c'est l'occasion pour eux de profiter d'un moment privilégié et de se retrouver autour d'un repas convivial dans la salle des fêtes.

Cette année, dans cette période exceptionnelle de crise COVID-19, le repas n'a pu être organisé afin de respecter les mesures sanitaires qui s'imposaient bien naturellement. Mais à problème exceptionnel, mesure exceptionnelle! Et c'est dans ce contexte que l'idée est sortie de la moustache toute aussi exceptionnelle d'Yves LAFON d'organiser une distribution de paniers gourmands pour faire en sorte que, si nos aînés ne pouvaient venir au repas, alors le repas viendrait à eux!

Ce fut également l'occasion d'un premier passage de relais entre les anciens et les nouveaux élus autour d'une valeur forte et partagée par tous qu'est le maintien du lien social entre les Parnacois et leurs aînés.

C'est donc naturellement que les anciens et les nouveaux élus se sont organisés pour confectionner pas moins de 63 paniers gourmands.

Ces paniers ont été préparés le vendredi 1er mai sur la base de produits locaux avec du ratafia (sans moustache!), des fleurs, des confitures, des terrines, des pommes et des mignardises, le tout assorti de dessins réalisés par les enfants du village et des premiers masques de protection ultra-locaux puisque réalisés en grande partie par les désormais célèbres couturières parnacaises!

C'est, selon l'organisation faite aux petits oignons par Gwladys Gastal que ces paniers ont pu être livrés à domicile dès le lendemain, nul doute qu'ils auront permis de rompre la solitude et d'apporter un peu de réconfort et d'écoute dans cette période si particulière.

Le Maire et ses conseillers municipaux tiennent à remercier tous les Parnacois qui ont participé par leur don et leur coup d'aiguille à la réussite de cette belle action.



La vie municipale

Le 15 mars 2020, 67,14% de la population s'est déplacée à la mairie malgré les contraintes liées à la Covid-19.

Ci-dessous les 11 conseillers municipaux élus au premier tour :

LEYMARIE Anne-Marie
RIGAL Philippe
FREZABEU Philippe
DELCROS Alain
RESSES Patricia
BELMON-GASTAL Gwladys
SOULAYRES Mathieu
GASTAL Marc
COUDERC Véronique
BOMPA Philippe
SERIS Daniel



La mise en place du nouveau conseil municipal s'est déroulée exceptionnellement le dimanche 24 mai 2020. Le maire sortant Marc Gastal a été réélu. Gwladys Belmon-Gastal et Philippe Bompa ont été élus 1^{er} et 2^{ème} adjoint.

Ce même jour, le conseil municipal a approuvé la nomination de Marc Gastal, maire, comme délégué communautaire.

CREATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS – Le maire est président de droit de toutes les commissions

➤ COMMISSION FINANCES – 4 MEMBRES :

Véronique COUDERC, Gwladys GASTAL, Philippe BOMPA, Mathieu SOULAYRES

Membres consultatifs : Simone FLOYRAC, Françoise BOYER

➤ COMMISSION SERVICE DES EAUX ET RESEAU DE CHALEUR – 3 MEMBRES :

Philippe BOMPA, Mathieu SOULAYRES, Daniel SERIS

Membre consultatif : Laurent REY

➤ COMMISSION JEUNESSE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE – 4 MEMBRES :

Anne-Marie LEYMARIE, Mathieu SOULAYRES, Patricia RESSES, Gwladys GASTAL

Membres consultatifs : les Présidents des associations.

➤ COMMISSION PRESSE ET COMMUNICATION – 4 MEMBRES :

Anne-Marie LEYMARIE, Gwladys GASTAL, Philippe RIGAL, Philippe FREZABEU

Membres consultatifs : Yves LAFON, Françoise Boyer

➤ COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, ECLAIRAGE PUBLIC – 4 MEMBRES :

Philippe BOMPA, Philippe FREZABEU, Philippe RIGAL, Daniel SERIS.

➤ COMMISSION URBANISME, PATRIMOINE, CIMETIERE, BATIMENTS ET VOIRIE – 3 MEMBRES :

Philippe BOMPA, Daniel SERIS, Anne-Marie LEYMARIE.

Membre consultatif : Yves LAFON

➤ COMMISSION ACTION SOCIALE – 3 MEMBRES :

Véronique COUDERC, Patricia RESSES, Anne-Marie LEYMARIE

Membres consultatifs : Françoise BOYER, Catherine LAMBERT, Michèle TERRIER.

➤ COMMISSION SECURITE - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – 10 MEMBRES

Gwladys GASTAL, Philippe BOMPA, Anne-Marie LEYMARIE, Philippe RIGAL, Philippe FREZABEU, Alain DELCROS, Patricia RESSES, Mathieu SOULAYRES, Véronique COUDERC, Daniel SERIS

La vie associative



Depuis ce début d'année, suite à notre confinement, les activités de la Gabare sont en sursis

Outre notre AG, toujours aussi suivie, au mois de janvier...



... notre dernière rencontre festive remonte au samedi 8 février autour d'une délicieuse Potée. En voici quelques photos...



Nos autres sorties ont toutes été suspendues, mais nous essayons de garder le contact entre nous ... et nous nous disons que la joie de nous retrouver en sera décuplée.

Dans cette attente, bel été à tous et à bientôt pour le plaisir de partager de nouvelles rencontres...

Ainsi, **le 23 juillet à partir de 18h 30**, comme l'an passé nous accueillerons en l'église de Parnac un **concert de musique baroque avec l'ensemble "La Girandola"** (participation libre)



avec Pauline DERCKSEN, Charlotte RULH, Mathias LECLAIR, Albertus DERCKSEN

LA COUR DE RÉCRÉ DE PARNAC

FAIT SA RENTREE EN JUILLET !!!!

La Cour de Récré de Parnac prépare la reprise de ses activités dans le respect des règles de sécurité indispensables à la protection des personnes contre le Coronavirus (gel hydro-alcoolique, masques, parcours fléchés, distance d'un mètre au moins, désinfection des lieux).

Le **Café Associatif** et le **Coin des livres** rouvrent leurs portes tous les dimanches matin de **10h00 à 12h30 dès le 12 juillet 2020**.

Concernant le **Coin des livres**, l'équipe d'accueil propose, aussi, des rendez-vous en semaine.

Le **Café Associatif** se tiendra, pour sa part, dans la cour de l'école autour de tables et guéridons en respectant les gestes barrières :

- Le port du masque est vivement recommandé pour aller vous asseoir à une table.
- Sylvia Marinesque et Jean-Marie Destailleur se feront un plaisir de venir vous servir.

En cas de mauvais temps, le café sera fermé sauf si un repli est possible sous le préau.

La **Pétanque** reprend ses droits dès le **vendredi 10 juillet de 20h00 à 23h00**. Christophe Ayral, notre animateur, nous aidera à améliorer nos pratiques dans les règles de l'art et les conditions de sécurité énoncées plus haut, sans oublier quelques contraintes astucieuses :

- Chaque joueur veille exclusivement sur ses boules ;
- Un cochonnet de couleur différente est utilisé par chaque équipe ;
- Le même joueur lance le cochonnet pour son équipe.

Initiation à l'informatique et internet, Madame Sophie Jandreau, habitante de la commune, s'est proposée pour animer cette activité qui est très demandée.

Cet atelier sera progressivement mis en place dès que les contraintes techniques seront réglées.

Toute l'équipe de la Cour de Récré met tout en œuvre afin que cet été nous puissions passer d'agréables moments ensemble ! Nous vous attendons avec impatience !

La vie associative

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes s'est réuni samedi 4 juillet, la décision est tombée, la fête est annulée cette année à Parnac pour raisons sanitaires. Mais les jeunes organiseront le dimanche 26 juillet des "aubades" durant lesquelles ils offriront une fleur aux habitants qui voudront bien les accueillir. Ces aubades sont réalisées uniquement pour garder un lien entre les jeunes de Parnac et leurs fidèles habitants. Même si nous ne pouvons organiser la fête cette année, nous tenons à faire un geste à toute la population friande de moments conviviaux autour de gigots, musique et dans la bonne humeur.



En association avec la mairie, le comité des fêtes maintient la cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un apéritif offert

dimanche 26 juillet à 12h.



Festivement,
le Comité des fêtes.

FESTI'VENDANGES



Édition spéciale 2020

En raison des contraintes sanitaires, nous n'avons pas pu anticiper normalement cette journée.

Cependant, nous pouvons vous proposer un déroulement succinct de celle-ci.

La date retenue pour cette édition est fixée au **Dimanche 13 septembre 2020**.

MATINEE

- Randonnée commentée dans le vignoble de Parnac.
- Vendanges manuelles.

- Visites de chais par petits groupes et dégustations
- Boutique des vins sur la place du village.

MIDI

La restauration du midi sera assurée par le comité des fêtes de PARNAC.

Uniquement sur réservation, la participation au repas sera limitée en nombre.

Repas vigneron prévu en milieu ouvert, en plein air.

APRÈS-MIDI

- Dégustation « mets et vins » dans un chai.
- Poursuite des visites de chais par petits groupes et dégustation.
- Déplacements en calèche, petit train, véhicules anciens ...

La journée se clôturera par un apéritif sur un domaine viticole

La bandas « La Pieuvre » assurera l'animation toute la journée.

Parnacois, amis de Parnac, nous communiquerons de nouveau vers la mi-août.

Retenez dès maintenant la date du **13 septembre** sur vos agendas.



La Souche de Parnac

Le budget

L'ensemble des comptes administratifs 2019 et des budgets primitifs 2020 sont consultables en mairie

Le Conseil Municipal de PARNAC réuni en séance ordinaire le 24 juin 2020 a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2019 et voté les budgets primitifs 2020 de la commune et du service de l'eau.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 de la COMMUNE DE PARNAC

Section FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 - Produits du service ...	5 322.91	011 - Charges caractère général	56 074.60
73 - Impôts et taxes	194 250.89		
74 - Dotations, subventions	26 756.88	012 - Charges de personnel	96 835.49
013 - Atténuation de charges	11 023.55	65 - Charges de gestion courante	46 258.09
75 - Autres produits de gestion	19 272.05	66 - Charges financières	4 236.38
77 - Produits exceptionnels	34 065.40	67 - Charges exceptionnelles	4.48
042 Opérations d'ordre	13 899.60	042 - Opérations d'ordre	51 357.60
TOTAL RECETTES	304 591.28	TOTAL DEPENSES	254 766.64

Résultat de l'exercice 2019 : 49 824.64

Section INVESTISSEMENTS			
10 - Dotations fonds divers...	17 201.98	16 - Emprunts et dettes...	39 367.07
1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	100 000.00	21- Immobilisations corporelles	254 969.45
13 - subventions d'investissements	43 777.24	040 - Opérations d'ordre	13 899.60
16 - Emprunts et dettes...	145 000.00		
165 - Dépôts et cautionnement	430.00		
040 - Opérations d'ordre	51 357.60		
TOTAL RECETTES	357 766.82	TOTAL DEPENSES	308 236.12

Résultat de l'exercice 2019 : 49 530.70

Le **RESULTAT EXCEDENTAIRE** des deux sections permet d'aborder sereinement le **BUDGET PRIMITIF 2020**.
La collectivité, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, va poursuivre les investissements.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 306 133.67 €.

L'équilibre est assuré tout en maintenant les mêmes taux d'imposition, TFB : 15.73 % - TFNB : 101.23 % et cela pour la 10ème année consécutive. La baisse de la DGF est encore significative pour l'exercice à venir.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 369 667.73 €

Les principaux investissements inscrits pour 2020 sont : aménagement des abords de la salle des fêtes, aire de jeux, local intergénérationnel, dissimulation des réseaux Régagnac ...

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du SERVICE de l'EAU

EXPLOITATION			
RECETTES		DEPENSES	
70 - Produits des services	54 133.81	011 - Charges caractère général	40 865.04
75 - Autres produits de gestion courante		012 - Charges de personnel	7 300
76 - 77 - autres produits		65 - Charges de gestion courante	1 832.74
042 - Opération d'ordre (Q.Part de subventions - Travaux régie)	23 601.04	67 - charges exceptionnelles	70
		042 - Amortissements	25 284.04
TOTAL RECETTES	77 734.85	TOTAL DEPENSES	75 351.82

Résultat de l'exercice 2019 : 2 383.03

INVESTISSEMENTS			
040 - Dotations aux amortissements	25 284.04	21 - Acquisition -travaux	1 538.10
		040 - Opération d'ordre (Q.Part de subventions - Travaux régie)	23 601.04
TOTAL RECETTES	25 284.04	TOTAL DEPENSES	25 139.14

Résultat de l'exercice 2019 : 144.90.

Le résultat des deux sections du budget annexe de l'eau est également positif, ce qui nous permet d'établir comme suit le **BUDGET PRIMITIF 2020 du SERVICE de l'EAU**.

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à 91 637.70 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 174 716.30 €.

La collectivité poursuit son objectif d'amélioration du réseau, et en 2020, la DISSIMULATION des RESEAUX (ELECTRICITE, EAU, TELEPHONE et FIBRE) dans le secteur REGAGNAC sera réalisée.

La vie municipale

Salle des fêtes

Les travaux sont terminés ! La salle des fêtes est maintenant équipée d'un auvent de 155 m² coté est. Il est équipé d'un espace traiteur avec 2 éviers supplémentaires avec accès direct en cuisine.

Une zone de stockage de 22 m², non accessible au public a été créée. Des sanitaires de 9 m² (Accès Handicapé) sont ouverts au public, ils sont accessibles coté terrain multi-sports.

Projet pour 2021 : aménagements des abords de la salle des fêtes (accès, végétation...).



Facture de l'eau

Dès 2021, nous pourrons vous proposer plusieurs méthodes de paiement pour ceux qui le souhaitent (paiement en ligne, prélèvement automatique, possibilité de deux échéances).

Un explicatif vous sera envoyé à la rentrée.

La fibre

La fibre (internet à grande vitesse) est arrivée. A ce jour, seul un opérateur propose ce service sur Parnac : Orange. Un technicien passe dans le village pour proposer son offre, ou vous pouvez le contacter directement.

Taux d'imposition

Le conseil municipal s'est réuni le 24 Juin afin de procéder aux votes des taux des taxes foncières bâti et non bâti. Après en avoir délibéré le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux d'imposition pour l'année 2020 soit :

-Taxe Foncière non bâti 101.23 %

-Taxe Foncière bâti 15.73%

Par contre les bases prévisionnelles de l'Etat sont à la hausse. Vous pouvez retrouver toutes les informations affichées à la mairie.

Conditions d'accès à la salle des fêtes

Les salles des fêtes peuvent ouvrir en zone verte. Les personnes doivent avoir une place assise, cela exclut l'organisation de soirée dansante, bals. Une distance d'au moins un siège vacant entre sièges occupés par groupe de personnes ayant réservé ensemble. Le responsable du bon respect des gestes barrières et la distanciation sociale est l'organisateur de l'événement, locataire de la salle. Ces règles s'appliquent à tout type d'événements (mariage...)

FIN DES TRAVAUX RUE DES CONDAMINES

D'importants travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés.

Débutés à l'automne, ils ont été retardés par de mauvaises conditions météorologiques et par la crise du coronavirus.

586 m de tranchées ont été réalisés sur la voie publique. Cela a nécessité une réfection du revêtement le temps que la chaussée se stabilise. En 2021, un revêtement plus affiné sera réalisé.

L'éclairage public a été repositionné sur 4 postes. 5 compteurs ont été déplacés en limite de propriété et 2 compteurs nouveaux installés. Plusieurs poteaux ont été supprimés ou changés. Le câblage téléphonique, électrique, et la fibre sont désormais enfouis, le réseau d'eau renouvelé.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bouygues sous le contrôle de la fédération départementale du Lot et de la régie des eaux de Parnac. La part du financement de la commune et de la régie des eaux s'élève à 96 342 euros soit 44.5% du coût total.

A ce jour, 25% du réseau d'eau a été renouvelé en 10 ans. Cela fait de Parnac une commune exemplaire.

Une prochaine tranche de travaux d'enfouissement des réseaux sera probablement réalisée en 2021.

La vie associative



Centre Aéré (ALSH)

Cet été, l'ancienne école de Parnac accueille une dizaine d'enfants du centre de loisirs communautaire, habituellement basé à Luzech, et provisoirement dispersé dans plusieurs villages à cause des mesures sanitaires.

Pôle Adolescents

A la rentrée, des activités seront proposées au public adolescent comme les années précédentes. L'accueil de loisirs « ados » a proposé aux jeunes du territoire des ateliers vidéos les samedis et vacances scolaires de février avant de fermer ses portes pour des raisons sanitaires.

Nous avons écrit un scénario sur différents thèmes liés à l'adolescence qui sera tourné à la rentrée, puis réalisé un autre scénario sur l'utilisation des écrans.

Chantier Jeunes

Du 10 au 14 août, dix jeunes de 14 à 17 ans participeront, le matin, à l'entretien et à l'amélioration de la station de pompage, l'après-midi sera consacrée à des activités de loisirs.

La société de chasse de Parnac

Mercredi 10 juin, la société de chasse de Parnac a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes du village. Au-delà des sujets traditionnels, les chasseurs ont pris des décisions importantes notamment par rapport aux dégâts causés par les sangliers. N'ayant pas de chiens à sangliers, nous avons concédé pour un an à la société de chasse de Saint Vincent Rive d'Olt, la possibilité de venir faire le pied dans la plaine de Parnac. Ce travail consiste à lever les sangliers et les pousser vers le plateau. Par souci de sécurité, il a été décidé d'interdire aux chasseurs de Saint Vincent de se poster et de tirer à la balle dans Parnac.

A partir du 1^{er} juin jusqu'à l'ouverture générale de la chasse, quatre de nos chasseurs ont reçu, par autorisation préfectorale individuelle, le droit de pratiquer des tirs d'été (chasse interdite de 9h à 18h) pour éviter les dégâts des sangliers et des chevreuils dans les vignes et les cultures agricoles.

Cette année, la société de chasse compte 16 permis toutes générations confondues. Le prix annuel de la validation du permis de chasse départemental est passé de 129 euros à 150 euros. La cotisation sanglier qui était facultative est désormais intégrée automatiquement dans le permis.

René François BAPTISTE, garde-chasse particulier sur le territoire de la société de chasse de Parnac, est assermenté par la préfecture et peut constater par procès-verbal tout manquement aux règles de chasse.

La volonté du Président Didier BONDER et de son équipe est de faire perdurer l'amitié et la convivialité au sein des activités de notre association. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, seul le concours de belote a pu avoir lieu cette année. Le repas prévu fin juin sous une nouvelle formule avec grillades de gibiers en bord de rivière a été annulé.



Nous avons quand même pu fêter le 1er décembre dernier les 90 printemps de Raymond Soulayrès, doyen de la société de chasse, à notre rendez-vous de chasse, Chemin des cigales à Cels.

Bon à savoir

La période d'ouverture générale de la chasse est fixée du dimanche 13 septembre 2020 au dimanche 28 février 2021. Elle sera précédée par l'ouverture de la chasse aux sangliers, le samedi 15/08/2020. La chasse est fermée les mardis, jeudis et vendredis.

La Gazette de Parnac est allée à la rencontre de Jérémy Bonder et d'Antonin Ressès pour prendre de leurs nouvelles après cet épisode de crise sanitaire.

Avant le confinement, Antonin Ressès s'est hissé sur la plus haute marche du podium le 8 février dernier lors du raid des Gabariers dans les gorges de la Dordogne à Chalignac, une course de 15 km avec 900 mètres de dénivelé positif pour les connaisseurs ! La semaine suivante, il a récidivé en finissant second et premier de sa catégorie sur le 12 km du trail « Les collines du diable » à Cahors, deux belles performances qui laissaient augurer une saison sportive exceptionnelle pour Antonin.

Jérémy Bonder, on ne le présente plus. Il évolue depuis 10 ans au plus haut niveau d'escalade et collectionne les titres, dont le dernier en date, champion de France de bloc à La Baconnière en 2019. En février 2020, Jérémy avait gagné un sélectif qui lui permettait de participer aux championnats d'Europe à Moscou qui devaient avoir lieu fin mars.

La Gazette : Où étiez-vous pendant le confinement ?

Antonin : Je suis resté à Parnac et j'ai continué à exercer mon activité professionnelle de jardinier paysagiste.

Jérémy : J'étais à mon domicile en région parisienne à Fontainebleau, logement que j'occupe depuis mon arrivée au pôle France Escalade en 2012.

La Gazette : Comment s'est passée cette période, avez-vous pu poursuivre votre programme d'entraînement ?

Antonin : Oui je l'ai bien vécu. J'ai pu continuer à travailler normalement et pour mon entraînement je me suis organisé un parcours de courte distance avec un peu de dénivelé, de mon domicile dans Parnac jusqu'au château d'eau dans la colline, que j'ai effectué plusieurs fois. La possibilité d'effectuer une ou plusieurs boucles m'a permis de travailler le fond mais aussi la vitesse. Pendant cette période, vivre à la campagne a été un gros avantage.

Jérémy : Dans l'ensemble cela s'est plutôt bien passé. J'ai organisé mon entraînement autour de la préparation physique dans mon appartement de 60 m2 que j'avais aménagé en salle de musculation. En revanche ce qui a été plus compliqué à travailler c'est toute la partie technique/gestuelle car le pôle France et la forêt de Fontainebleau étaient fermés pendant le confinement. J'ai donc organisé mon entraînement autour de la préparation physique, qui est devenue un axe prioritaire d'entraînement.

Gazette : Comment envisagez-vous la suite de la saison, avez-vous des projets ?

Antonin : Toutes les courses que j'avais prévues sont annulées. Je suis attiré par les plus longues distances et les traversées de massif montagneux. Je ne sais pas si j'arriverai à le mettre en œuvre mais j'aimerais réaliser une traversée des monts du Cantal... J'ai aussi l'objectif d'améliorer mes chronos strava (application smartphone) sur certains segments notamment l'ascension du Puy Mary où l'équipe de France de trail se prépare pour les mondiaux tous les ans.

Jérémy : A l'heure actuelle, je n'ai aucune visibilité sur la reprise de la saison 2020. J'ai la chance de pratiquer un sport en milieu naturel d'où la possibilité d'avoir des objectifs extérieurs tout en préparant la nouvelle saison 2021. Je me suis positionné vis-à-vis de la Fédération et de mes partenaires sur la préparation des Jeux Olympiques 2024 qui auront lieu en France, les organisateurs ayant retenu comme format Olympique une épreuve Blocs / Difficultés, les deux disciplines que je pratique depuis mes débuts dans ce sport.

Nos deux sportifs en plein effort !



Jérémy Bonder



Antonin Ressès

Règles de vie

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

Nous constatons souvent des actes d'incivisme sur la commune.

La mairie met tout en œuvre pour pallier ces incivilités et garantir ainsi aux Parnacois la qualité de vie qu'ils recherchent.

LA PROPRETÉ, C'EST LE B.A. BA ! Afin de maintenir le village propre, notre agent communal œuvre quotidiennement dans tout le village pour ramasser les déchets laissés par les passants. Il maintient également les espaces publics en état. Les Parnacois peuvent soutenir cette mission en adoptant des gestes plus respectueux pour l'environnement et pour nos agents. Ne jetez pas vos papiers ou vos chewing-gums sur l'espace public, des poubelles sont disposées dans la commune. Les agents des services Techniques trouvent régulièrement des déchets devant la salle des fêtes, devant la mairie, dans les fossés et sur l'aire de Joby.

DURÉE DE VIE MOYENNE DES DÉCHETS DANS LA NATURE



- Une bouteille en plastique mettra 500 ans à disparaître dans le sol !
- Un mégot de cigarette se dégradera en 1 an, et polluera à lui seul 500L d'eau.
- Le verre et le polystyrène mettront plusieurs milliers d'années avant de se dissiper...

Cela fait réfléchir ! Pis, des dégradations volontaires sont fréquemment commises : arrachage de plantations, destruction de mobilier urbain ou de panneaux de signalisation, vol ou détérioration de matériel, déplacements des containers dans les fossés... etc.

Le coût pour la collectivité, et donc pour les contribuables, est loin d'être négligeable. Outre les frais de réparation ou de remplacement, il faut également intégrer le temps consacré par les agents à la remise en état ou au nettoyage.

Une Citation de Jean de La Bruyère

« L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices, de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie. »



Enquête élucidée

Par une nuit obscure, Parnac vit disparaître un panneau qui signalait l'entrée dans notre petit village, Parnac, si connu dans la France entière. Il avait été probablement victime d'un collectionneur amoureux de notre site.

Néanmoins, de fins limiers voulurent éclaircir ce mystère. Après plusieurs mois d'enquêtes, la vérité éclata. Le panneau fut retrouvé. Quelle déception !!! Notre collectionneur n'était en fait qu'un vandale.

Les choses sont rentrées dans l'ordre, notre panneau trône à nouveau à l'intersection de la route de Massabie et du Mas De Penne.

Pour info, cette signalétique coûte plus de 200 euros. Elle indique que la vitesse est limitée à 50km/heure. La dégradation ou le vol de panneau de signalisation est sévèrement réglementé et les sanctions peuvent être lourdes ! ...

Patrimoine

LA FONTAINE DE CELS

Depuis des temps immémoriaux, les gens de Cels et de Massabie se sont approvisionnés en eau potable à la fontaine dite « de Cels ».

Avec la construction du barrage de Luzech (1952) qui éleva le niveau de la rivière de plusieurs mètres, elle ne fut plus exploitée, car immergée.

Elle se situe sur la rive du Lot, au niveau de Massabie. On y accède par deux chemins qui se rejoignent dans la Cévenne. Le premier part de la route de Massabie, près de la maison Lafon et le second longe la Cévenne depuis la route départementale D8 à partir de Badaillac. Aujourd'hui, ils sont encore praticables.

A l'origine, ces chemins étaient des sentiers escarpés, parfois dangereux. En 1854, des travaux d'aménagement permirent d'accéder à la fontaine avec mule ou bœuf que l'on pouvait charger de récipients. Plus tard, petites charrettes, puis engins à moteur purent pratiquer ce chemin.

La fontaine produisait une eau potable très recherchée. Elle se situait sur un terrain privé appartenant jusqu'en 1868 à la famille Marty de Massabie.

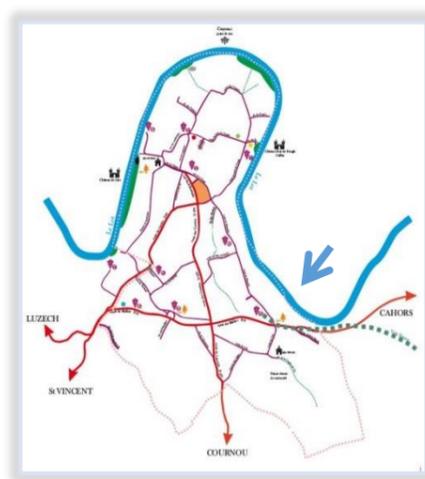
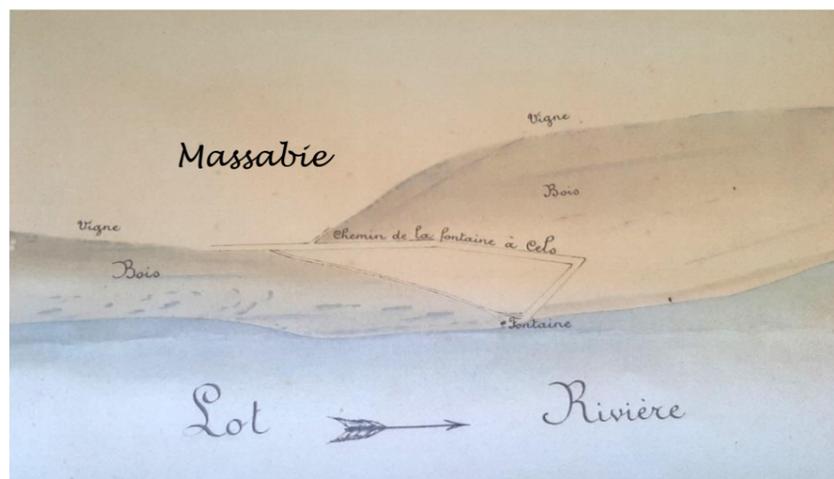
Le changement de propriétaire bouleversa les habitudes locales et créa un conflit. Un habitant de Caillac, nouveau propriétaire, tenta de rendre l'accès à la fontaine impossible. Heureusement, il n'eut pas gain de cause.

A côté de ce point d'eau, légèrement en amont, existent des roches que la nature semble avoir confectionnées et placées exprès pour servir de point d'appui aux lavandières. Les habitants de Cels et de Massabie pouvaient ainsi faire leurs lessives quand les eaux du Lot étaient suffisamment claires...

Le site dit « Port de Cels » est recensé (1839) par l'administration des ponts et chaussées pour la perception des droits de navigation. Il est probable que seules de frêles embarcations ont accosté sur ce site vu qu'aucun aménagement spécifique n'y a jamais été installé.

Cette fontaine fut un lieu de vie important pour la vie quotidienne durant plusieurs siècles.

Lavandières, porteurs d'eau, pêcheurs, l'ont animée et protégée. Aujourd'hui abandonnée elle mériterait d'être nettoyée et signalée.



Copie du Plan du Port de Cels de 1539, validé par les Ponts et chaussées en 1895

La vie locale



Premier livre de Rémi LAFON

Rémi, âgé de 32 ans, est un enfant de Parnac. Il a été scolarisé à l'école primaire de Parnac puis au collège de Luzech et au lycée Clément Marot de Cahors. Il a ensuite suivi une formation de comptable à l'université de Toulouse. Aujourd'hui, il vit à Castres avec son épouse, Angélique.

Son premier roman est classé dans la catégorie Médiéval Fantasy.

La Fantasy fait partie de la littérature de l'imaginaire. Le surnaturel et la magie nous entraînent dans un monde inquiétant, plein de suspens et de rebondissement. L'intrigue se déroule au Moyen Age, dans un univers fictif où la confrérie d'assassins de la Main Noire fait régner la justice.

Résumé du livre : LA MAIN NOIRE – ALISTER

« Tout sourit à Alister. Une femme, deux enfants, du bonheur pour toute une vie. Mais la maladie frappe sa ville et sa famille n'y survit pas.

Un homme étrange se rapproche alors d'Alister et lui fait une proposition : Intégrer la Main Noire.

Esseulé et n'ayant plus rien à perdre, il accepte et découvre une confrérie d'âmes brisées qui comme lui ont connu la mort, l'abandon ou la solitude pour devenir des assassins. Une seconde vie s'offre à lui, une chance de repartir à zéro. Mais dans les recoins les plus sombres du manoir se cache une menace qui ne dit pas son nom... »

Un second livre est en cours d'écriture, qui s'inscrira comme une suite du précédent.

Il est publié en version papier et numérique chez REBELLE

Massage Amma Assis - Patricia Resses

Soulage les tensions- Redynamise le corps

Ce massage d'une petite demi-heure est un enchaînement (kata) précis et technique, de pressions, étirements, percussions et balayages du dos, des épaules, des bras, des mains, de la tête et la nuque visant à soulager les tensions. Il stimule les différentes zones du corps au point d'acupression. Le réveil de séance se fait par de rapides et légères percussions : le clapping. Ainsi il relaxe, relâche puis dynamise.

Il se pratique habillé confortablement installé sur une chaise ergonomique et convient à tous homme, femme, enfants (+ 12ans), sauf femme enceinte et porteur de pacemaker.

Vous pouvez le recevoir à domicile en intérieur ou extérieur.



Evénements à venir :

-Massage à la grangette de Parnac : samedi 12 juillet à 10h et 13h

et le vendredi 17 juillet de 17h à 19h (20€)

-Rando Massage à Parnac : 19 juillet 9h30 (25€)



Confection de masques

La solidarité a toujours bien fonctionné dans notre commune. Une preuve de plus, quand à la demande de notre maire, une dizaine de nos habitantes ont ressorti leur machine à coudre. Elles ont confectionné des masques avec des tissus sortis de leurs armoires pour les paniers gourmands destinés à nos aînés. Puis à une plus grande échelle, et avec du matériel fourni par le département, plusieurs centaines de masques ont encore été conçus, destinés cette fois à tous les habitants du village.

Un grand Merci à Denyse Cavalié qui a mobilisé les adhérentes de la Gabare auxquelles se sont jointes d'autres bonnes volontés :

Christine Capmas, Sandrine Delrieu, Bernadette Delrieu, Sylvie Doumerc, Simone Floyrac, Cathy Lambert, Andrée Lasfargues, Jacqueline Lugol, Monique Noyer, Monique Ruamps, Jeanine Soignet, Michèle Terrier.

Consommer local

La crise sanitaire que nous avons traversée a modifié certaines de nos habitudes notamment alimentaires. Nous avons réalisé à quel point nos producteurs locaux étaient précieux. Au Port de l'Angle, la famille Doumerc et la famille Soulayrès ont su s'organiser et poursuivre la vente à la ferme des fruits et des légumes. Nous voulons les remercier pour les services qu'ils ont su offrir à la population. Il nous appartient désormais de conserver ces bonnes habitudes, en privilégiant les producteurs locaux et les circuits courts.



Patricia Resses-Massage Amma Assis
46140 PARNAC-LUZECH - 06.75.63.69.47
patricia.resses@orange.fr
Certificat de formation Ecole Xavier Court